



B.8

PUBLIER IMMÉDIATEMENT
MARDI, LE 14 MAI 1963.

Le ministère des Affaires extérieures annonce que le ministre du Commerce, M. Mitchell W. Sharp, représentera le Canada à la réunion ministérielle des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) qui se tiendra à Genève du 16 au 21 mai. Cette réunion sera consacrée aux premières décisions relatives à une série ultérieure de négociations entre les pays du GATT, sur les tarifs douaniers et sur diverses questions connexes, qui aura lieu en 1964. L'ordre du jour de la réunion ministérielle est le suivant:

1. Mesures tendant à l'expansion du commerce des pays en cours de développement, cette expansion devant favoriser leur développement économique.
- II. Dispositions tendant à l'abaissement ou à l'élimination des barrières tarifaires et autres qui nuisent aux échanges commerciaux, et questions connexes.
- III. Mesures donnant aux denrées agricoles et autres matières premières un meilleur accès aux marchés.

Les ministres du Commerce seront invités à établir la méthode qu'ils suivront lors de la prochaine série de négociations multilatérales sur les tarifs douaniers, qui aura lieu sur l'initiative des Etats-Unis par suite de l'adoption, l'an dernier, du "Trade Expansion Act". Cette loi autorise le gouvernement des Etats-Unis à consentir d'importants abaissements de son tarif douanier en contrepartie de concessions accordées par les autres pays. On s'attend à ce que la plupart des grands pays commerçants participent à ces négociations, dont sortira peut-être un abaissement général des barrières tarifaires dans le monde.

Les ministres chercheront à préciser la manière dont les négociations pourront porter sur les restrictions et autres obstacles nuisant au commerce mondial des denrées agricoles. Ils rechercheront aussi les mesures d'ordre commercial qui favoriseraient le développement économique des pays peu développés.

Le Canada, étant l'un des grands pays commerçants du monde, est touché de très près par ces négociations; il a d'ailleurs toujours appuyé les efforts pouvant amener un abaissement effectif des barrières tarifaires et autres qui nuisent au commerce mondial. Les négociations consécutives au Trade Expansion Act compteront peut-être parmi les plus importantes de celles qui ont eu lieu depuis la guerre mondiale et ont eu pour résultat de très sensibles abaissements de barrières douanières. Le gouvernement canadien, ces derniers temps, s'est à plusieurs reprises montré disposé à jouer un rôle de premier plan dans les négociations du GATT. Il s'efforcera d'ouvrir la voie, par des échanges de concessions avantageuses, à un nouveau développement des exportations du Canada et à l'accentuation des normes d'efficacité de la production canadienne.